

Guide pour organiser un rassemblement de soutien

Les rassemblements de soutien à Cécile et Jacques doivent être **pacifiques, asyndical et apolitiques**. Les élus sont en revanche les bienvenus (sauf extrême droite).

Pour nous, les rassemblements sont extrêmement importants pour faire connaître au plus grand nombre la situation de Jaques et Cécile, pour qu'ils sachent qu'on ne les oublie pas, pour obtenir leur libération et immédiatement l'amélioration de leurs conditions de détention.

Nous espérons aussi que ces nombreux rassemblements permettront de faire connaître notre association, ses initiatives et de collecter des fonds pour nous aider à continuer à agir, à communiquer.

Après 3 ans et demi de combat pour les faire libérer, nos ressources sont épuisées. Nous lançons donc une campagne d'appel aux dons avec cette affiche : **[APPEL AUX DON](#)**. Si vous collectez des dons, vous pouvez les reverser à l'association soit par le lien [halloasso](#) soit par virement par [RIB](#).

1. Le message à porter

“Nous demandons la libération immédiate de Cécile et Jacques, otages en Iran et détenus dans des conditions destructrices depuis bientôt 3 ans et demi. Dans l'intervalle, nous demandons que leurs droits fondamentaux soient enfin respectés :

- La communication de leur lieu et conditions de détention
- L'accès à leur protection consulaire
- L'accès aux avocats indépendants mandatés par leur famille
- Leur transfert dans une prison où les conditions de détention respectent à minima la dignité humaine
- Des appels plus fréquents, plus longs et sans contrainte à leur famille
- L'accès aux livres et aux courriers envoyés par leurs proches “

Si vous avez des questions au sujet de la prise de parole du gouvernement iranien, il faut revenir aux seuls éléments concrets dont nous disposons. La réalité de Cécile et Jacques aujourd'hui et depuis 3 ans et demi est dramatique puisque rien n'a changé. Leurs conditions de détention se sont même aggravées. Leurs droits fondamentaux sont toujours bafoués, ils sont privés de toute ressource matérielle, séparés, détenus dans un lieu gardé secret, et maintenus dans une détresse totale par les privations et la torture psychologique constante qu'ils subissent.

Une préparation aux questions des journalistes est disponible à la fin de ce document.

Voici une proposition de prise de parole

2. Déclaration du rassemblement

Le droit de manifester est une liberté fondamentale, il n'y a normalement pas besoin d'autorisation. En revanche en France, il est obligatoire de déclarer une manifestation en mairie ou à la préfecture de police entre 15 jours et 48 heures à l'avance. Les organisateurs doivent donner leurs noms, adresses, l'objectif, la date, le lieu, et le parcours de la manifestation (le cas échéant). **Déposez le rassemblement en votre nom, pour l'association Liberté pour Cécile.**

Exemple de déclaration :

Madame, Monsieur,

Suite à notre entretien téléphonique de ce jour et vos conseils, veuillez trouver ci-dessous notre déclaration pour un rassemblement et une courte prestation artistique le jeudi 25 septembre 2025 entre 18h et 19h30.

Date : 25 septembre 2025

Objet de la manifestation : Rassemblement pacifique et apolitique en soutien aux trois otages français détenus en Iran.

Détails : Rassemblement de 300 personnes avec prises de parole (sans personnalité connue)

Matériel :

- Un praticable pour la prise de parole surélevée
- Un camion garé portant le matériel de sonorisation
- Deux micros, une sonorisation pour la lecture de textes
- Diverses banderoles et pancartes
- Groupe électrogène

Noms, prénoms, domicile et numéro de téléphone des organisateurs :

Mme Marine Scié

Adresse postale Tél. : 07

00 00 00 00

Mail : *adresse email*

Pour l'association « Liberté pour Cécile »

53 Rue des tuiles 68500

Jungholtz

Heure de rassemblement : 18 heures 00

Lieu de rassemblement :

- **Place de la Nation, croisement boulevard Dorian, trottoir, en attente de votre retour pour un lieu avec monument historique et permettant d'accueillir facilement le rassemblement (afin de pouvoir anticiper sur la communication du lieu).**

Itinéraire du cortège : Rassemblement statique sur la place

Heure de dispersion : 20 heures 00

Lieu de dispersion :

- **même lieu (sur le lieu pouvant accueillir 300 personnes)**

Bien cordialement,

Marine Scié

Pour l'association Liberté pour Cécile

Communication

Pour tout rassemblement, il conviendrait de le signaler à Marine et Léa qui gèrent les événements à l'adresse : contact@libertepourcecile.com (ou sur le groupe WhatsApp Intercomités) avec les éléments suivants :

- date
- lieu
- heure (ces trois infos seront diffusées sur les réseaux sociaux et sur le site du comité)
- nom de l'organisatrice

3. Présences au rassemblement

Avocats :

L'ensemble des bâtonniers des villes où sont organisés des rassemblements ont été informés de l'existence et peuvent faire le choix de prendre part aux rassemblements. Si vous n'avez pas été en contact, n'hésitez pas à contacter l'ordre des avocats pour savoir s'ils souhaitent participer et éventuellement prendre la parole.

Associations :

Des associations locales (LDH - Amnesty) sont également parfois en contact avec les organisateurs et prendront la parole.

Elus :

Nous avons contacté tous les députés et sénateurs (sauf l'extrême droite) et tous les maires ont été informés de la tenue des rassemblements. Certains prendront également la parole.

4. Ressources graphiques et supports visuels

Pour chaque ville, nous avons prévu une affiche avec le lieu de rassemblement qui est sur les réseaux sociaux (nous pouvons vous l'envoyer si vous ne l'avez pas reçue)

Des affiches et flyers à imprimer sont mis à disposition ici :

<https://libertepourcecile.com/helpus>

Comme par exemple :

- [le flyer "comment nous aider"](#)
- [l'affiche de la pétition](#)
- l'affiche pour permettre de commander le livre *Jamais sans Cécile* ([pour A4](#) et [pour A3](#)) dont la totalité des bénéfices sont versés à l'association (voir ci-dessous)
- [affiche pour rejoindre la chaîne WhatsApp](#) « Liberté pour Cécile – Infos officielles »
- l'affiche [APPEL AUX DONS](#)

L'association n'est pas en mesure de fournir les "goodies" pour chaque rassemblement. Tout comité local est libre de faire imprimer avec les supports mis sur le site. Nous pouvons également vous faire parvenir les fichiers des visuels des T-shirts et des sacs si vous nous les demandez : contact@libertepourcecile.com

Au rassemblement de Paris, les objets seront en vente :

T-shirt : 20 euros

Sacs : 10 euros

Badges : 3 euros

Auto-collants : 1 euro

Il est possible de faire des collectes pour financer le matériel et/ou aider l'association.

[Exemple d'affiche pour vente à Paris](#)

5. Préparation questions presse

Rappel de la situation :

Cécile Kohler est professeure de français. Elle est partie découvrir l'Iran avec son compagnon Jacques Paris pendant les vacances de printemps 2022. Ils devaient y rester une dizaine de jours, et ils ont été arrêtés dans des circonstances inconnues. Les autorités iraniennes n'ont jamais fourni la moindre justification, ni aux familles, ni aux autorités françaises, mais présentent Jacques et Cécile comme des « espions étrangers » dans la presse. Cécile et Jacques sont privés d'avocat et détenus à l'isolement. Ils sont otages d'Etat et détenus par les autorités iraniennes dans des conditions destructrices, dont certaines relèvent de la torture selon le droit international (Règles des Nations Unies sur la détention : « Règles Mandela ».)

Messages à faire passer :

Cécile doit être libérée de toute urgence. Ses conditions de détention sont destructrices et relèvent de la torture. Après trois ans et demi de détention, nous ne voyons toujours aucune lumière au bout du tunnel. Tout doit être mis en œuvre pour la sauver.

Sujets à ne pas évoquer :

- Tout ce qui concerne la vie privée de Cécile et Jacques est confidentiel
- Ne pas parler de l'engagement politique/syndicaliste de Cécile/Jacques

Questions type :

À quand remontent les dernières nouvelles de Cécile ? Comment va-t-elle ?

- Cécile a pu contacter sa famille ce samedi 13 septembre après plus de deux mois sans signe de vie. Elle ne sait toujours pas où elle est détenue, pas plus que lors de leur dernière visite consulaire, en date du 1^{er} juillet 2025.
Lors de cette visite consulaire, elle paraissait traumatisée par les jours de bombardement et l'évacuation de la prison d'Evin. Cette fois encore, sa mère qui l'a eue au téléphone quelques minutes a vu ses traits tirés. Cécile a dit être à bout de force.
Leur lieu de détention demeure donc toujours tenu secret, leurs conditions de détention nous sont inconnues. Leurs droits fondamentaux ne sont pas respectés, ils sont privés de toute ressource matérielle, séparés, et maintenus dans une détresse totale.

Connaissez-vous ses conditions de détention ?

- Cécile a été détenue trois ans dans une section de haute sécurité où elle était complètement coupée du monde, et sous la coupe de ses geôliers. Elle vivait, et dormait par terre, sur une couverture dans une cellule de 8m² sans fenêtre, avec la lumière allumée et sous surveillance vidéo 24h/24. Elle ne pouvait en sortir que 3 fois par semaine pour prendre l'air dans une cour pendant 30 min. Elle n'a pas eu de quoi écrire, n'a pas reçu les livres envoyés par ses proches, elle est privée de courrier.
Depuis le début de la détention, elle n'a pu appeler que sa famille et moins d'une fois par mois. A chaque fois, les appels étaient très courts et se déroulaient sous haute surveillance. Elle n'a jamais pu s'exprimer librement et on a toujours senti une pression psychologique très forte exercée sur elle. Depuis le 1^{er} juillet, nous n'avons aucune information sur ses conditions de détention ce qui nous laisse craindre le pire. Sa vie est en danger.

Pourquoi c'est important pour vous d'être ici aujourd'hui ?

- Nous nous battons pour sa libération. La mobilisation est importante car elle permet que Cécile et Jacques ne soient pas oubliés et que tous les efforts soient mis en œuvre pour les sauver. Nous espérons aussi que cette mobilisation arrivera jusqu'à leurs oreilles et leur apportera un peu de force pour tenir. Après nos rassemblements du 7 mai, Cécile avait pu nous dire que ça l'aidait à tenir.

Avez-vous des contacts avec les autorités françaises ? Qu'est-ce qu'elles vous disent ?

- La famille est en contact avec le centre de crise du Quai d'Orsay et rencontre de temps en temps l'ambassadeur de France quand il est de passage à Paris. Elle a également été reçue à l'Elysée en février. Aujourd'hui, les autorités françaises ont dit à la famille qu'ils ne savaient pas où Cécile était détenue. C'est terrible parce que tout a l'air bloqué depuis plus de trois ans, et nous ne voyons aucune lumière au bout du tunnel.

Est-ce que vous savez si Cécile a été jugée ? Qu'en est-il de son procès ?

- Lors de la visite consulaire du 1^{er} juillet, Cécile et Jacques ont expliqué au chargé d'affaire avoir vu un juge qui a confirmé les trois chefs d'inculpation, chacun passible de la peine de mort : espionnage pour le Mossad, complot pour renverser le régime, et corruption sur terre. Ces trois chefs d'inculpation très diverses, sont totalement absurdes, infondés et insoutenables.

Nous ignorons s'ils ont vu un « vrai juge ». Ils n'ont à ce jour toujours pas d'accès à un avocat, ni d'accès à leur procédure judiciaire ? Ces informations mensongères qui concourent à leur torture leur ont été communiquées par les autorités iraniennes uniquement pour les terroriser psychologiquement.

Les négociations avancent-elles ? Avez-vous des informations sur l'échange annoncé par le ministre des affaires étrangères iranien ?

- Nous n'avons malheureusement aucune information sur les négociations. Nous nous essayons de nous concentrer sur la réalité. Aujourd'hui, nous ne savons pas où Jacques et Cécile sont retenus mais nous savons que leurs droits fondamentaux sont toujours bafoués, qu'ils sont privés de toute ressource matérielle, qu'ils sont séparés et qu'ils subissent depuis bientôt 3 ans et demi de la torture psychologique constante.